

Déclaration Unsa –éducation au CTSD du 8 février

Madame l'inspectrice,

Sur la situation de la carte scolaire,

Vous allez nous expliquer que la situation va s'améliorer, que vous faites au mieux avec les moyens que vous avez...

Pour le SE-Unsa, les documents préparatoires au CTSD sont assez clairs : dans les classes, rien ne va s'améliorer.

Comment peut-on voir l'école de la confiance ?

Comment doit-on comprendre la priorité donnée au primaire ?

Aucune avancée et plusieurs situations qui se dégradent.

Plusieurs exemples :

- **Les écoles des quartiers classés « politiques de la ville »** n'ont aucuns moyens particuliers à l'exception de quelques maitres supplémentaires.
Vous les supprimez tous. 16 postes récupérés, autant d'école qui verront leur situation se dégrader.

- **Les écoles des « bords de REP »** du nord Toulousains ont pu avoir, après forces mobilisations des personnels, un début de reconnaissance avec quelques morceaux de décharges de direction supplémentaire.

Sans évaluations, sans attendre de retours des intéressés, vous proposez de les supprimez toutes.

Tous cela pour un gain minime de moins de 2 postes.

*Nous ajoutons un mot sur les directions d'école.
Pourquoi ces postes restent-ils vacants lors du mouvement ?
Le manque de temps de décharge ?
La disparition des aides administratives (déjà oubliées) ?
La disparition absolue de « la simplification des taches »
plusieurs fois annoncés jamais arrivée ?*

- **Des dispositifs ULIS sont encore créés.** Cela est positif pour accueillir des enfants dans de meilleures conditions. Mais **comment expliquez-vous** que ces élèves qui doivent être « inclus » **soient exclus** de vos prévisions d'effectifs ?

Une seule explication : une douzaine de postes récupérés.

*Est-ce la meilleure méthode pour créer l'envie et
la bienveillance autour de ces dispositifs ?
Aujourd'hui, implanter une ULIS dans une école, c'est une double garantie :
des élèves en plus dans chaque classe
ET pas de classe en plus pour tous les élèves !
Oui, cela donne envie.*

Des situations qui se dégradent et aucune qui ne s'améliore :

Regardons maintenant les écoles « ordinaires » du département :

- **Des classes de maternelles qui dépassent trente élèves de moyenne** dans l'école. Cette année, plus de trente écoles dans lesquelles aucune ouverture n'est prévue...

- **Des écoles élémentaires qui dépassent 26 élèves de moyenne.**

Cette année, près de soixante écoles qui n'ont aucune ouverture de prévu (et nous n'avons pas comptabilisé les élèves d'ULIS).

Et, ces situations durent depuis plusieurs années.

Il existe des cohortes d'élèves qui passent toute leur scolarité à près de trente par classe, chaque année. Soyons positifs, c'est un entraînement pour le collège !

Mais si nous restons sérieux, pourquoi les petits Haut-Garonnais doivent-ils vivre cette situation ? Et leurs enseignants avec eux. Pour le SE-Unsa, il n'y a vraiment aucune raison.

*

Nous notons quelques éléments positifs :

- **La création de remplaçants, 29 postes : 1,25 poste supplémentaire par circonscription.**

Par contre, nous ne comprenons pas trop le lien que vous tentez avec la suppression des Plus de maitres ? Ces postes ne serviront ils qu'à leur école de rattachement ?

Si oui, nous proposons de les appeler « plus de maitre »

Si non, nous ne comprenons pas ?

Quand on le rapporte au nombre d'absences non remplacées chaque jour, nous voyons ce qui manque encore...

*A ce propos, comme chaque année la situation se reproduit :
Plutôt que de les annuler systématiquement,
ne serait-il pas judicieux de ne prévoir aucune formation
continue sur la période de janvier et février ?*

- **Autre avancée, la création de 6 postes de psychologues.**

Pourtant, nous restons très interrogatifs sur la manière de les pourvoir ensuite ?

Nous savons que souvent ces créations se soldent ensuite par un poste vacant...

A ce propos, nous voyons qu'il n'y a aucun maitre G, une suppression de maitre E, la création d'un seul référent de scolarité...

Ne faudrait-il pas que ce type de postes soit abondé en fonction des élèves supplémentaires dans le département ?

Vous comprendrez que la balance entre éléments positifs et éléments négatifs est largement déséquilibrée.

Nous ne pouvons représenter les collègues qu'en votant contre ce projet.